

avait alors en Canada un grand nombre d'hommes natifs des Iles-Britanniques, ce nombre se composant d'Anglais, d'Irlandais et d'Ecosseis. Ces hommes avaient une ardeur martiale plus accentuée, peut-être, que les hommes nés en Canada. Nous nous souvenons de la splendide apparence qu'avait le vaillant régiment connu sous le nom de "Princess Pats", et il est triste de penser que sur 1,000 braves dont se composait ce régiment, on n'a pu en réunir à Londres qu'une cinquantaine de survivants.

Les proportions de la guerre grandirent rapidement. Le Canada fut obligé de lever d'autres contingents, et nous avons vu ces jeunes troupes parader avec enthousiasme dans les rues de nos cités, de nos villes et de nos villages. J'ai vu, réunis, au cours d'un après-midi de l'été, dans ma propre ville, une soixantaine de jeunes gens dont aucun n'avait jamais fait partie de la milice, ou n'avait encore reçu aucune instruction militaire. La bonne humeur brillait sur leur visage. Ces jeunes gens ne dépassaient pas encore l'âge de l'adolescence. Ils étaient appelés à traverser la mer, et plusieurs d'entre eux ne devaient plus revoir leur pays. Ces jeunes gens ont déployé un courage à toute épreuve. On les a vus au premier rang du front, et dans des charges foudroyantes contre des meilleures troupes allemandes. Leur vaillance et leur héroïsme ont donné à leur pays une renommée impérissable.

Dans la présente occasion, je ne me propose pas de vous parler longuement de la guerre. Le temps ne me le permet pas, et je ne saurais traiter ce point à fond. Mais, nous voyons avec plaisir le retour d'un certain nombre de ces braves, et ceux d'entre eux, qui sont particulièrement l'objet de nos sympathies, ce sont les mutilés, les boiteux, les blessés. Quant à ces hommes nous n'avons qu'une chose à dire: c'est qu'ils ont fait leur part pour le Canada et l'empire, et que nous devons, de notre côté, faire la nôtre en leur accordant l'aide et la protection qu'ils méritent. Cette protection doit consister en une pension des plus raisonnables. Ces hommes qui ont été estropiés et mutilés en se battant pour le Canada, ne doivent pas être traités mesquinement. Il vaudrait mieux que dix d'entre eux reçussent une pension trop élevée qu'un seul méritant une pleine reconnaissance de ses services ne fût pas suffisamment rétribué. Quant à ceux de nos soldats, qui nous reviennent sans blessure et avec toute leur vigueur, tout ce que je puis dire, c'est qu'ils seront en état de se distinguer en Canada où ils seront l'objet du respect et de l'estime de tous. Puis, quant aux nombreuses familles qui ont perdu des fils dans la guer-

re, nous pouvons seulement sympathiser avec elles, et partager leur gloire découlant du sacrifice de leurs fils bien-aimés.

Ces quelques remarques faites sur cette partie de l'adresse, je passerai maintenant à un autre paragraphe qui se lit comme suit:

On espère qu'en outre de l'augmentation des affaires provenant de la reprise des entreprises publiques et particulières au Canada, interrompues par la guerre, et des améliorations et des progrès nécessaires par tout le Dominion, le Canada obtiendra une participation sérieuse dans l'expansion du commerce d'exportation, conséquence de la fin de la guerre et de la suppression des restrictions imposées au commerce durant les hostilités.

Depuis la fin de la guerre, le mot pour ainsi dire banal adopté est celui de "reconstruction". Ce mot doit avoir une grande signification et sa compréhension aura surtout une grande étendue dans la série des années à venir. Il y a parmi nous d'honorables sénateurs qui se rappellent le regain qui suivit la grande guerre civile des Etats-Unis. Des craintes se manifestèrent d'abord sur les résultats que cette grande république devait attendre de cette guerre. La nation américaine se trouvait divisée en deux grandes sections—la section du Nord et la section du Sud, et l'on appréhendait qu'il n'y aurait plus jamais de cohésion entre ces deux sections. En outre, la guerre avait beaucoup dévasté le pays et fait subir de grandes pertes—ce qui paralysait les industries et les affaires. Heureusement une situation analogue n'existe pas en Canada. On peut s'étonner, après toutes les dépenses encourues, que l'aisance de nos concitoyens soit maintenant plus grande, aujourd'hui, qu'elle ne l'était avant la guerre qui vient d'être terminée, comme cela est prouvé par une comparaison entre les dépôts faits dans les banques en 1914 et ceux faits en 1918. En 1914, ces dépôts se montèrent à \$1,008,540,000, tandis qu'en 1918, ils se sont élevés à \$1,720,736,000. On doit en même temps se rappeler que cinq emprunts se montant à \$1,400,000,000 ont été effectués sur le crédit du Canada, et qu'il sera payé, en Canada, en intérêt, durant l'existence de ces emprunts, une somme de pas moins de \$78,000,000. Une grande dette publique existe mais individuellement la guerre a été profitable à nos concitoyens, et à ce point de vue, la guerre nous laisse dans une bien meilleure situation que celle dans laquelle nos voisins des Etats-Unis se trouvèrent après leur guerre civile. Ce que je viens de dire ressort très bien du fait que notre industrie manufacturière s'est passablement bien maintenue; les prix des produits de la ferme ont été très rémunéra-